



Mairie

Tél : 03 88 70 57 19

@/ : mairie.saesso@wanadoo.fr

Mai-Juin 2023

Toponymie des fermes

Avis aux propriétaires fonciers

Fiscalité : nouvelle obligation déclarative

Fleurissement 2023 et lauréats 2022

Réseau des bus : ligne 405

A vos agendas

Histoire et patrimoine : Toponymie des fermes du village-INVITATION-

Le groupe Histoire animé depuis quelques années par Joseph Leibrich a réalisé un formidable travail de recensement des noms des fermes appelés 'les Hoftnamme'. Ces Hoftnamme font partie du patrimoine culturel de tradition orale et de coutume rurale. Ils sont parfois évoqués dans des registres paroissiaux en complément du patronyme ou dans des chroniques familiales.

Le conseil municipal soutient cette démarche comme il l'avait déjà fait pour l'exposition de photos de 2019 et envisage d'aller jusqu'au bout de cette initiative liée au patrimoine local en investissant dans l'acquisition de plaques-panonceaux- qui seront offertes à chaque ferme pour ensuite être fixées sur un mur ou une façade.

Pour ce faire, et avant de passer commande, nous avons besoin de votre avis et de votre accord. Nous souhaitons les recueillir lors d'une réunion publique qui aura lieu à la grande salle de l'Espace Communal **le dimanche 14 mai à 10h30**, réunion suivie d'un apéritif offert par la commune. Une présentation détaillée de la liste des Hoftnamme animera la matinée.

Cette communication fait office d'invitation à participer à cette réunion.

Avis aux propriétaires fonciers

C'est reparti pour le renouvellement du bail de la chasse selon les articles L429-11 à L429-16 du code de l'environnement et de la proclamation ministérielle du 12 juillet 1888. Il est prévu que si le produit de la chasse est versé au budget communal alors chaque propriétaire foncier inclus dans le périmètre chassable doit faire l'objet d'une consultation écrite. Pour mémoire le produit de la chasse sur l'actuel bail est de 4050€.

Tous les propriétaires concernés seront donc prochainement destinataires d'un courrier et seront invités à y répondre et ce avant le 15 juillet 2023. Il est rappelé que la chasse est administrée par la commune. C'est une chasse dite de plaine et ne comporte actuellement qu'un seul lot d'une superficie d'environ 580 ha. Merci à tous les propriétaires- environ 370- de nous retourner les courriers-réponses dès que possible.

Fiscalité : Nouvelle obligation déclarative



Comme vous le savez, la taxe d'habitation sur les résidences principales est supprimée, dès 2023, pour l'ensemble des ménages. **Les taxes d'habitation sur les résidences secondaires et sur les locaux vacants sont en revanche maintenues.** Pour permettre à l'administration fiscale de bien identifier les logements concernés par ces taxes qui subsistent, une nouvelle obligation déclarative, inscrite à l'article 1418 du code général des impôts, a été mise en place.

En tant que propriétaire, vous êtes concerné(e) par cette nouvelle obligation déclarative. Ainsi, vous devez pour chacun de vos locaux (y compris les parkings, caves, etc.), nous

indiquer à quel titre vous les occupez et, quand vous ne les occupez pas vous-même, l'identité des occupants et la période de leur occupation (situation au 1er janvier 2023).

Afin de faciliter votre déclaration, les données d'occupation connues des services fiscaux sont préremplies. Il est important, même en cas de pré remplissage, de vous assurer que les informations qui vous concernent sont justes. Dans le cas contraire, vous devez les corriger. Après cette première déclaration, seul un changement de situation nécessitera une nouvelle déclaration de votre part. Vous avez **jusqu'au 30 juin 2023** pour déclarer la situation d'occupation de vos biens, dans l'onglet « Biens immobiliers » de votre espace sécurisé sur le site impots.gouv.fr.

Pour plus d'informations, nous vous invitons à consulter l'espace « [Gérer mes biens immobiliers](#) » du site impots.gouv.fr. En cas de besoin d'assistance pour effectuer votre déclaration ou de problème d'accès à nos services en ligne, vous pouvez appeler le **0 809 401 401** (service gratuit + prix d'un appel), du lundi au vendredi de 8h30 à 19h, ou vous rendre directement dans le service des impôts ou dans l'espace France services le plus proche de chez vous pour accéder à un ordinateur en libre service et bénéficier au besoin d'un accompagnement personnalisé.

Fleurissement 2023

Avec le retour des beaux jours, l'envie de jardiner et de fleurir éveille les mains vertes. Les particuliers qui souhaitent participer à la commande groupée de fleurs trouveront ci-joint la liste des plantes fournie par les Fleurs Ernst de Hattmatt. Le chèque est à joindre à la commande et à déposer dans la boîte aux lettres de la **mairie avant le 1er mai**. La livraison se fera 8 à 10 jours après cette date. Renseignements : Falk Eric-07 88 76 94 06- Fleurs Ernst Hattmatt : 03 88 70 01 10

Cette nouvelle saison sera particulière puisque le jury départemental passera dans la commune afin de vérifier la pertinence du label 'deux fleurs'.

Le concours communal est reconduit en 2023, comme il l'a été en 2022 où le jury avait retenu les 16 meilleures réalisations du village, que voici :

Dinh Depp, Gries Sandra, Heim Sylvie, Vierling Odile, Bornert Frédérique, Heim Annie, Jacob Christiane, Freund Sonia, Bock Anita, Baehl Marie-Jeanne, Lechner Antoine, Leibrich Myriam, Soller Marie-Thérèse, Keller Christiane, Fournier Christiane, Hartz Marié- Antoinette.

Autre information :

Divers plants de légumes (tomates, courgettes, etc..) sont également disponibles à la ferme Wilt, au 16 rue de la Libération à Saessolsheim.

Réseau des bus 67 : ligne 405

A partir du 24 avril et à la suite des travaux de voirie dans les rues du village, les bus de la ligne 405 ne rentreront dans le village que pour le ramassage scolaire, à savoir le matin à 7h02 et puis pour la dépose le soir, à 18h21 et le mercredi à 12h36. Ils feront demi-tour sur le parking dédié près du stade. Dans la journée, les allers-retours ne se feront plus que sur la route de Saverne. Cette mesure est définitive et entérinée par la CTBR. Il est rappelé que les bus scolaires sont accessibles à tout public pour se déplacer sur la ligne 405 et notamment sur Saverne.



A vos agendas

- Lutte contre le cancer : Opération « **une rose-un espoir** » organisée le samedi 29 avril en matinée
- **Concert d'orgue et de clavecin** par Francis Jacob dans le cadre de « l'Échantillon d'intégrale Bach » dimanche 30 avril 2023 à 16h30, à l'église de Saessolsheim, concert organisé par l'ASAMOS. Contact : 06 88 12 54 79. E-mail : asamos@orange.fr ; site internet : www.asamos.org/
- Solidarité avec les malades : **Don du sang** à la grande salle de l'Espace Communal le mercredi 10 mai de 17h00 à 20h00

Toujours à votre disposition, bien cordialement D. MULLER Votre Maire